INTRODUCTION

En moins de cinquante ans, les répartitions et les structures industrielles ont sans doute plus changé que durant les deux siècles précédents. Pourquoi de tels *bouleversements* observables par ailleurs à toutes les échelles, du monde au guartier?

La question interpelle le monde scientifique. Elle intéresse aussi les milieux politiques et la société civile, car l'industrie – malgré presque partout une réduction de sa part relative en emploi ou en valeur ajoutée – conserve un rôle majeur dans le développement économique en raison de son caractère plus inducteur qu'induit notamment par comparaison aux autres activités (agriculture, services...). L'industrie continue en effet à jouer un rôle moteur et central dans la plupart des économies, même au sein de celles qui se sont désindustrialisées. En France, par exemple, avec 90 % des dépenses en recherche-développement des entreprises, c'est elle qui tire l'innovation ; avec plus de 80 % des échanges commerciaux, c'est elle qui tire les exportations et c'est encore elle qui contribue à la création d'emplois dans les services, l'externalisation de tâches autrefois exercées au sein des firmes industrielles représentant aujourd'hui 40 % de l'activité des services aux entreprises (M.-L. Cahier et T. Weil, 2011, p.1).

D'où la multiplication récente de travaux sur le « nouveau monde industriel », les « nouveaux systèmes de production », les « pôles de compétitivité », les « territoires qui gagnent ou qui perdent »... émanant d'économistes, d'historiens, de sociologues... et de géographes.

Le présent ouvrage dont la première édition date de 2002 s'inscrit dans le courant de la *nouvelle géographie économique*, celle qui cherche à intégrer l'économie dans les approches sociales, culturelles, politiques en privilégiant

l'entrée spatiale. Comme dans le livre « La localisation des industries. Mutations récentes et méthodes d'analyse » (Nathan, 2e éd., 1996), que cette publication a remplacé, nous avons privilégié une démarche plus explicative que descriptive et avons choisi deux axes majeurs: l'axe spatial (via les thèmes de la localisation et de l'espace) et l'axe temporel (à travers l'étude des dynamiques).

Ces deux axes semblent, en effet, des « *clés* » majeures pour comprendre le processus en cause. La localisation, d'abord, est un concept central en géographie, discipline que certains assimilent à la science des localisations. Si elle peut être appréhendée par la position ou localisation absolue (exprimée par les coordonnées géographiques: latitude, longitude et parfois altitude), elle l'est surtout par la situation géographique ou localisation relative exprimée par une ou des distance(s) par rapport à d'autres points (ex.: ville ou port), lignes (ex.: autoroute ou frontière) ou surfaces (ex.: aire de marché); ce concept est, bien entendu, lié à l'échelle d'analyse qui détermine le choix des références. L'espace ensuite, car les distributions et répartitions des localisations s'opèrent dans des territoires qu'elles transforment souvent et qui peuvent aussi les avoir induites par leurs ressources tant immatérielles que matérielles et ce à toutes les échelles. Par ailleurs, en mettant l'accent sur les changements et les permanences, le concept de dynamique spatiale semble particulièrement pertinent pour découvrir les produits et les vecteurs des mutations.

Conçu avant tout comme un *manuel universitaire* destiné à des étudiants de différentes disciplines (géographie, économie, gestion, sociologie, science politique, histoire, sciences appliquées, urbanisme...), l'ouvrage peut aussi intéresser d'autres publics: le monde de l'entreprise à qui il offre plus spécifiquement des outils d'aide au choix de localisation, le monde des décideurs publics qui peut y trouver des pistes pour mieux accueillir ou localiser les industries ou encore les simples citoyens à la recherche d'une meilleure compréhension du monde dans lequel ils vivent.

Nos remerciements s'adressent à tous les collègues avec lesquels nous avons pu échanger autour des thématiques traitées dans cet ouvrage et, pour cette édition, plus particulièrement à Jean-Marie Halleux, Chargé de Cours à l'université de Liège, pour ses remarques et suggestions.